

COMITE DE PILOTAGE
PROGRAMME COI-ENERGIES
6 mars 2018

Monsieur l'Officier permanent de Liaison de la France/Réunion,

Madame, Messieurs les Points focaux nationaux,

Mesdames et Monsieur les représentants de la Délégation européenne pour les Républiques de Maurice et des Seychelles,

Monsieur le Directeur de l'Agence française de Développement pour les Républiques de Maurice et des Seychelles,

Monsieur le représentant de l'IGAD,

Monsieur le directeur de Business Mauritius,

Chers partenaires,

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole pour ouvrir ce cinquième comité de pilotage du programme COI-ENERGIES qui, pour de nombreuses raisons, a dû évoluer au fil de sa mise en œuvre et qui, j'en suis certain, nous présentera pendant ces deux journées de travaux les avancées concrètes que nos États membres attendent en matière énergétique.

Ce programme répond en effet aux aspirations les plus profondes et les plus actuelles de nos populations. Il n'est plus possible, aujourd'hui, d'envisager le développement de nos îles sans passer par une véritable transition énergétique. Nos territoires sont vulnérables, confrontés aux catastrophes naturelles, aux effets du changement climatique et aux aléas des cours mondiaux des matières premières énergétiques.

Notre responsabilité, au sein de la Commission de l'océan Indien, est de mettre à la disposition de nos Etats les outils qui leur permettront d'accélérer cette transition qui est également synonyme d'économies, de croissance et d'innovation.

C'est l'objet du programme ENERGIES qui a développé un certain nombre d'activités tout au long de l'année 2017. Vous me permettez d'en retenir quelques-unes :

Tout d'abord la contractualisation des projets issus de l'appel à propositions, composante phare du programme ENERGIES.

16 projets ont été sélectionnés et ont aujourd'hui démarré leurs activités pour un montant maximum d'environ 4,3 millions d'euros, représentant 13 millions d'euros d'investissements. Ces projets, concrets, souvent novateurs et répondant aux besoins directs des communautés et des États, ont aussi valeur d'exemple en ce sens qu'ils sont de nature à convaincre les populations de la plus-value de l'utilisation des énergies durables.

Je prendrai pour exemple le projet porté par WWF Madagascar dans la région de Menabe, village d'Ambakivao. Ce projet, dans lequel les femmes ont un rôle central, a pour objectif l'accès durable à l'éclairage moderne et à l'électricité des populations rurales isolées de Madagascar. Ces « femmes ingénieurs solaires » ont participé à une formation de six mois au *Barefoot College* de Tilonia, en Inde.

Une méthodologie de base est désormais disponible pour l'électrification d'un village de 100 à 200 ménages suivant l'approche « femme ingénieur solaire ».

L'approche organisationnelle, technique, économique et sociale menée dans le village d'Ambakivao a permis, à ce jour, à quatre femmes d'équiper ce village avec 156 systèmes solaires domestiques, 64 lanternes solaires portables et de fournir en électricité la maison communautaire.

Un autre projet est tout autant illustratif de la diversité des engagements des différents acteurs de nos pays à contribuer activement au développement durable de nos îles. Je veux parler du projet de production d'électricité à partir du biogaz issu de la biométhanisation de la vinasse dans la sucrerie Omnicane à Maurice.

Il s'agit d'utiliser de manière plus efficace la vinasse issue du processus de fabrication du bioéthanol. La moitié de cette vinasse sera méthanisée pour produire de l'électricité à partir du gaz créé. Le reste de cette vinasse sera utilisé pour la production d'engrais. Cependant, il faut souligner que ce projet n'a pas encore démarré faute d'accord entre Omnicane et la CEB sur les conditions de revente de l'électricité verte produite par ce nouveau procédé. J'en appelle donc au sens des responsabilités de chacun pour trouver rapidement une issue à cette question.

Je pense également au lancement d'un programme régional d'efficacité énergétique, dit « PREE ».

Depuis le mois d'août 2017, et sur le modèle du Programme national d'efficacité énergétique développé à Maurice grâce à l'appui de l'Agence française de Développement, le PREE est officiellement lancé. Il permettra notamment de réaliser des cartographies à Madagascar et aux Comores ainsi que des audits énergétiques à Maurice et aux Seychelles.

Je souhaiterais remercier à ce sujet l'ensemble des partenaires impliqués, bien sûr l'Union européenne, mais aussi l'AFD, la direction du Programme national d'efficacité énergétique mauricien assurée par le Ministère de l'Énergie et Business Mauritius, et l'ensemble des partenaires publics et privés. Ce programme est, à mes yeux, un modèle de partenariat entre le secteur privé et le secteur public en faveur de l'efficacité énergétique.

Autre activité du programme, la création et l'animation d'un « Club des électriciens » :

La première réunion de ce Club pour l'Indianocéanie s'est tenue le 15 janvier dernier à la COI. Sous la coordination de la COI, les professionnels de ce réseau débattent et échangent sur des thématiques communes et renforcent ainsi les capacités régionales.

La dernière action que je souhaite évoquer, c'est la validation de la stratégie régionale de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et le lancement d'une plateforme de gestion des connaissances.

Rendre visible nos actions est important. Mais il est encore plus important de sensibiliser les populations, les professionnels du secteur de l'énergie, les partenaires publics et privés et les décideurs de nos pays, à la nécessaire valorisation des énergies renouvelables et au renforcement de l'efficacité énergétique. C'est ce message que la stratégie de promotion porte au niveau régional.

Ce ne sont là que quelques exemples de nos réalisations passées et en cours. Je laisserai le soin aux techniciens de vous en dire plus durant ce Comité.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes à une période charnière pour nos pays et nos sociétés.

Le changement des comportements doit se faire aujourd'hui, en particulier avec nos jeunes, grâce aux politiques de nos Etats membres, et avec l'appui de la Commission de l'océan Indien et le soutien de l'Union européenne dans le cadre du programme ENERGIES. Il en va de l'avenir de nos sociétés et de nos populations.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, les activités du programme ENERGIES se termineront en juin 2019. Il faut donc que tous les efforts soient fournis pour une mise en œuvre efficace du devis programme actuel et pour atteindre les objectifs fixés.

Je réitère ainsi mon soutien à cette initiative vertueuse pour le développement durable de l'Indianocéanie. Je tiens en particulier à saluer l'appui et l'engagement de notre partenaire, l'Union européenne, et je souhaite que les échanges qui se tiendront lors de ce comité de pilotage permettent de renforcer la dynamique régionale déjà enclenchée.

Je déclare ouvert ce 5^{ème} comité et vous souhaite de fructueux échanges pendant ces deux journées de travail.